

Fruits Fleurs Nature de Woerth et environs

97 rue principale

67360 FROESCHWILLER

Ptb : 06.09.13.55.71

Courriel : martine.fullenwarth@gmail.com



COMMANDE D'ARBRES 2026

Bonjour à tous,

Comme chaque année, nous allons procéder à notre commande groupée d'arbres fruitiers et ornementaux. Tout le monde est concerné, membres ou non-membres de l'association.

Cette année, nous avons fait le choix de changer de fournisseur pour plus de proximité et pour bénéficier d'une garantie d'un an. Les fruitiers seront commandés chez Pépinières SONNENDRUCKER à Truchtersheim.

Comment faire mon choix ?

Nous vous recommandons de consulter le site fruits-fleurs-nature-woerth.fr ou la page facebook de l'association. Vous y trouverez le listing et les tarifs du pépiniériste. Des exemplaires papiers seront également à votre disposition sur demande chez vos délégués-village.

Les arbres sont proposés en plusieurs tailles, nous vous recommandons de les commander en 8/10 pour leur garantir une bonne reprise et simplifier les commandes.

Pour tout renseignement concernant les arbres, vous pouvez contacter Martine FULLENWARTH par téléphone ou par mail. Merci de préciser l'objet : Commande d'arbres.

Quels avantages de passer par une commande groupée dans une association ?

- L'avantage est financier puisque vous aurez une réduction de 20% pour tout membre de l'association FFNWE à jour de la cotisation, et de 10 % pour les non-membres. Veillez à utiliser le bon de commande vous concernant, la réduction sera automatiquement déduite du total.

- Vous pouvez aussi bénéficier d'une subvention de la Communauté des Communes Sauer-Pechelbronn, soit 20€ pour une haute-tige et 10€ pour une demi-tige.

Attention !! Seuls les arbres de la liste ci-dessous peuvent être subventionnés, dans la limite de 10 arbres par foyer : pommier, poirier, quetschier, mirabellier, abricotier, pêcher, noyer, châtaignier, sorbier, cormier. Ils doivent impérativement être plantés sur une parcelle située dans la Communauté de Communes.

Cette année, l'association vous propose de déduire directement cette subvention de votre règlement. Pour cela, il vous faudra impérativement compléter et signer le formulaire de demande de subvention, en précisant bien le numéro de parcelle. Ce sera ensuite à vous de faire le calcul de ce que vous devez écrire sur votre chèque ou glisser dans l'enveloppe si vous payez en espèces.

Ex : si votre commande s'élève à 124€ et que vous faites une demande de subvention pour 2 haute-tige, vous nous réglerez 84€ (par chèque ou espèces)

Pour toute question administrative (subvention, documents à fournir, numéro de parcelle..), vous pouvez contacter Martine STIEFEL au 06 76 37 52 32 ou par courriel martinstiefel@gmail.com

- Autre avantage : le jour de la distribution des arbres, nous proposons une taille de plantation avec nos moniteurs qui sauront également vous conseiller pour la suite.

Comment passer commande ?

Les commandes pourront se faire à partir de début septembre et **jusqu'au 12 octobre dernier délai** en utilisant le bon de commande associatif et le formulaire de demande de subvention Com-Com disponibles sur le site fruits-fleurs-nature-woerth.fr et sur la page Facebook.

Des exemples de documents complétés sont également disponibles pour vous aider.

Vous pourrez déposer ou envoyer vos commandes accompagnées du paiement par chèque ou espèces à Martine STIEFEL 39, rue Principale 67360 LANGENSOULTZBACH ou par mail martinstiefel@gmail.com ou les faire passer par votre délégué-village.

IMPORTANT !! Seules les commandes accompagnées du règlement seront prises en compte.

Si vous déduisez une subvention, le formulaire de demande devra impérativement être joint (disponible sur demande ou à trouver sur le site de l'association)

Comment récupérer ma commande ?

La distribution se fera le **samedi 7 Novembre 2026 de 9 h à 11h30** à l'atelier, rue de la Gare à Woerth.

Il est important de venir chercher votre commande ou de trouver quelqu'un qui la cherche pour vous. Ce qui n'est pas cherché sera redistribué entre les membres de l'association et votre règlement encaissé.